

**Avis de vacance de fonction à la Direction de l'Institut de formation syndicale (IFS)
Université Lumière Lyon 2**

La fonction de directeur ou de directrice de l'IFS sera vacante à compter du 15 janvier 2026. Les candidatures devront satisfaire aux conditions précisées à l'article L. 713-9 du Code de l'Éducation et aux dispositions statutaires en vigueur : « *La directrice ou le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'Institut, sans condition de nationalité.*

Le Conseil élit à la majorité absolue des membres le composant, un directeur dont le mandat est renouvelable une fois (article 8 des statuts de l'IFS).

La directrice ou le directeur est élu par le Conseil. Son mandat est de 5 ans renouvelable une fois ».

Les lettres de candidatures seront accompagnées d'un curriculum vitae et éventuellement d'une profession de foi. Elles seront adressées **au plus tard le jeudi 18 décembre 2025 à midi** à Mme Cécile NICOD, Directrice sortante, et à Mme Florence COLLET-PRIOLET, responsable administrative et financière, par courriel ou par dépôt en mains propres, auprès de la responsable administrative et financière de la composante.

Le mandat du nouveau directeur de la nouvelle directrice prendra effet le 15 janvier 2026.

Diffusion de l'appel à candidatures	26 novembre 2025
Date limite de dépôt des candidatures	18 décembre 2025 à midi
Élection en Conseil de l'IFS	8 janvier 2026
Début du mandat	15 janvier 2026

Renseignements :

Mme Florence COLLET-PRIOLET- responsable administrative et financière de l'IFS

☎ : 04.78.69.71.19

courriel : florence.collet-priolet@univ-lyon2.fr

Diffusion :

- Membres du Conseil de l'IFS
- Personnels enseignants de l'Université Lyon 2
- Affichage au sein de l'IFS (papier et site intranet de la composante)
- Intranet de l'Université

Textes de références :

- Code de l'Éducation – article L. 713-9
- Statuts de l'IFS approuvés par le Conseil d'administration de l'Université le 26 mars 1993.

Fait à Lyon, le 24 novembre 2025